

# UNE PHOTO C'EST PERSO, LA PARTAGER C'EST HARCELER



## NON AU HARCÈLEMENT

[NonAuHarcelement.education.gouv.fr](https://NonAuHarcelement.education.gouv.fr)

#NonAuHarcelement

Partager des images à caractère sexuel d'une personne sans son consentement est passible de deux ans de prison et 60 000 euros d'amende.

Deux numéros verts,  
deux plateformes d'écoute :

## HARCÈLEMENT

**3020**

Service & appel  
gratuits \*

\* Ouvert du lundi au vendredi  
de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h

## CYBERHARCÈLEMENT

net  
écoute.fr

n° Vert 0800 200 000 \*

\* Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00,  
appel anonyme, gratuit et confidentiel

# NON AU HARCÈLEMENT

[NonAuHarcelement.education.gouv.fr](http://NonAuHarcelement.education.gouv.fr) - #NonAuHarcelement

